

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 V.368 Vœu relatif à la dénomination de la station de métro « Belleville – Commune de Paris 1871 ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant les vœux déposés par le groupe Communiste-Front de Gauche, le groupe Socialiste et Apparentés et le Groupe Écologiste de Paris ;

Considérant que la Commune de Paris est un élément majeur d'une histoire qui est à la fois celle de Paris, du mouvement ouvrier et du combat républicain, et que son impact national et international fut immense ;

Considérant l'importance pour notre pays/République des valeurs portées par la Commune de Paris, notamment à travers ses luttes pour l'émancipation des travailleurs et des femmes, la laïcité, la liberté de la presse et d'expression ;

Considérant que sa place dans la mémoire nationale est injustement sous-estimée, jusque dans les programmes d'enseignement, et qu'il faut permettre aux enseignants et à la population parisienne de connaître les valeurs portées par la Commune ;

Considérant que les élus parisiens peuvent s'enorgueillir de se compter parmi les héritiers des Communards et sont attentifs à ce que la réhabilitation de la Commune puisse avoir lieu ;

Considérant que nos élus, à Paris et dans toute la région parisienne, doivent poursuivre le combat engagé pour que la Commune marque l'espace public ;

Considérant que, depuis 2008, la Ville de Paris a beaucoup travaillé sur ce sujet, et que figurent déjà dans la plupart des Mairies d'arrondissement des plaques portant le nom des maires de la Commune - la dernière inauguration ayant eu lieu le 19 novembre 2015 en Mairie du 4^e ;

Considérant qu'à l'Hôtel de Ville a été inaugurée une plaque en hommage à la Commune et à ses élus ;

Considérant que le 140^e anniversaire, en 2011, a fait l'objet de deux expositions, l'une à l'Hôtel de Ville même, l'autre aux Cordeliers ;

Considérant qu'un colloque pour le 145^e anniversaire est en préparation ainsi qu'une exposition sur les grilles de l'Hôtel de Ville ;

Considérant que la Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 8 octobre 2015 a adopté la dénomination « Promenade des Femmes de la Commune de Paris » pour un quai des Voies sur Berge - Rive Droite ;

Considérant qu'en dépit de l'existence de lieux de mémoire liés à la Commune de Paris - Mur des Fédérés, noms de rues et plaques commémoratives -, ce moment crucial de notre histoire n'est pas représenté dans l'espace public parisien à la hauteur de son importance ;

Considérant l'appel de personnalités demandant qu'une station de métro parisienne puisse porter le nom « Commune de Paris 1871 » ;

Considérant que le métro parisien est un espace public central dans la vie des usagers de Paris et au-delà, lieu de cultures et de mémoires partagées ;

Considérant que différentes stations de métro à Paris portent d'ores et déjà un nom principal auquel est ajoutée une deuxième appellation, comme par exemple les stations Gare de l'Est (Verdun), Anvers (Sacré-Coeur), Picpus (Courteline), Denfert Rochereau (Colonel Rot-Tanguy), Porte d'Orléans (Général Leclerc), etc...

Considérant que les dernières barricades de la Commune de Paris ont été érigées à Belleville ;

Considérant que la mémoire de la Commune de Paris doit vivre ;

Sur proposition de Mme Catherine Vieu-Charier, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- que soit demandé à la RATP de compléter le nom de la station « Belleville » en station « Belleville-Commune de Paris 1871 ».